

tous les résultats obtenus le plus notable est la découverte de l'insuline par le Dr F. G. Banting, le Dr J. B. Collip et M. C. H. Best, travaillant sous la direction de M. J. J. R. Macleod, professeur de physiologie à l'Université de Toronto; cette nouvelle substance prolonge l'existence des malades souffrant du diabète. Comme récompense de cette utile découverte, le Dr Banting et le Dr Macleod reçurent en 1923 le prix Nobel, section de la médecine; la même année, le Parlement accorda au Dr Banting une pension viagère de \$7,500 pour lui permettre de se consacrer entièrement aux recherches médicales.

L'importance des recherches scientifiques et industrielles a été reconnue en ces dernières années par la création du Conseil Consultatif sur les Recherches Scientifiques et Industrielles, maintenant connu sous le nom de Conseil National de Recherches, et par l'établissement de plusieurs organisations provinciales de recherches, notamment le Conseil de Recherches de l'Alberta et la Fondation de Recherches d'Ontario. Des organisations de recherches provinciales sont aussi en formation en Saskatchewan, au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse.

Sous-section 1. — Conseil National de Recherches ¹.

Créé par le gouvernement fédéral en décembre 1916, le Conseil honoraire consultatif de Recherches scientifiques et industrielles, comme il s'appela d'abord, se trouva sérieusement entravé à ses débuts par le manque d'outillage et de laboratoire. Les seuls laboratoires de recherche de quelque importance existant alors au Canada étaient ceux des universités où de nombreuses recherches de grande valeur étaient alors en cours mais dont le travail était souvent écourté par le manque de fonds. Le Conseil National de Recherches entreprit de remédier à ce défaut dans les cas particuliers urgents en fournissant l'outillage spécial ou les techniciens nécessaires. La rareté d'hommes à formation scientifique dont souffrait alors le pays conduisit à la création de bourses de post-gradués pour travaux de recherches dans les universités. Des comités consultatifs furent aussi créés dans quelques-unes des branches les plus importantes de la science et de la technologie afin que le Conseil pût bénéficier de l'expérience de ces spécialistes dans l'expansion de ses diverses activités.

Depuis 1924, le travail du Conseil a pris de l'expansion, principalement par la création de nombre de comités de recherches devant entreprendre des investigations sur des problèmes majeurs dont quelques-uns étaient d'importance nationale. Des arrangements furent d'abord pris pour poursuivre en collaboration des recherches dans les laboratoires des ministères fédéraux et provinciaux et ceux des universités. Plus récemment des moyens ont été pris pour permettre au Conseil de poursuivre ses travaux de recherches avec son propre personnel, dans ses propres laboratoires, d'un caractère plus ou moins temporaire, et on a commencé la construction des laboratoires de recherches nationales où il est espéré que le Conseil pourra remplir dignement les différents mandats qui lui sont confiés par la loi du Conseil des Recherches.

Organisation et personnel.—Le Conseil lui-même se compose de 15 membres qui, tous à l'exception du président, sont nommés pour trois ans et servent sans rémunération. Ses membres se recrutent parmi les spécialistes en sciences, les directeurs des universités et des industries, et les représentants des différents

¹ Préparé par F. E. Lathe, directeur des Renseignements, Conseil National de Recherches, Ottawa. Une liste des publications du Conseil National de Recherches est à la page 1,100 de ce volume.